

DOSSIER EX066239_ FERME DE LA CROIX-BLANCHE, BLANDY

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Ferme de la Croix-Blanche

Commune : Blandy-les-Tours

Département : 77

Datation : XVII^e – XVIII^e – XIX^e siècles

Description synthétique : Résidence de notable, ferme de bourg

Identité du propriétaire : Département de la Seine-et-Marne



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Construite dans le bourg de Blandy-les-Tours à proximité du château médiéval, la ferme de la Croix-Blanche est constituée d'un ensemble de bâtiments formant cour. Son histoire remonte à la période moderne, principalement au XVII^e siècle, période durant laquelle seule la maison alignée sur la rue et son portail sont en place. Elle est alors la propriété de « gens de robes » venus de Melun. Tel qu'en témoigne le plan de l'Intendance dressé en 1789, son emprise foncière est progressivement augmentée au XVIII^e siècle avec la construction d'un nouveau bâtiment en fond de cour. C'est dans le courant du XIX^e siècle que la fonction de la propriété change pour accueillir des activités agricoles. Au nord de la cour une grange est édifiée pour relier le bâtiment sur rue et celui à l'arrière. La ferme possède toujours des éléments architecturaux qui témoignent de son histoire telle la porte clavée à piédroits saillant du corps de logis d'entrée, la lucarne meunière de la grange ou encore le grand portail en ressaut du bâtiment placé en fond de cour. Ces éléments se retrouvent d'ailleurs au sein d'autres édifices du bourg ancien de la commune.

La ferme de la Croix-Blanche est ainsi, par son histoire et son architecture, caractéristique du bâti traditionnel de la Brie. Bien que ses formes soient modestes, elle témoigne de la double histoire de Blandy, village marqué par la présence de notables melunais sous l'Ancien Régime, mais dont la vie économique s'est tournée vers l'agriculture dès le XVIII^e siècle. Située dans les abords du château médiéval classé au titre des Monuments historiques, cette ferme participe également pleinement par sa présence à la qualité architecturale et urbaine de la commune.

Aujourd'hui propriété du département de la Seine-et-Marne, comme le château, la ferme est l'objet d'un projet de restauration et de réhabilitation. Elle deviendra une annexe au château destinée à accueillir un espace d'exposition, des salles pédagogiques et un studio d'artiste.

DOSSIER EX066476_ CHÂTEAU DE ROSA BONHEUR, BY-THOMERY

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Château

Commune : Thomery

Département : 77

Datation : XVIIe et XIXe siècles

Description synthétique : Château et parc, avec ses fabriques

Identité propriétaire : Particulier



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Fondé au milieu du XVe siècle pour servir de rendez-vous de chasse, le château de By s'inscrit dans un parc d'environ trois hectares, clos de murs, au sein du village de Thomery. Reconstruit au début du XVIIe siècle, il connut un dernier épisode de grandes transformations lors de son acquisition par l'artiste Rosa Bonheur en 1859.

Le corps principal du château, qui donnait sur une cour d'honneur, est composé d'un niveau de caves, rez-de-chaussée, et deux étages, surmontés d'un étage de greniers. Il était complété d'une aile latérale de service et de divers communs, serres et petits corps de bâtiment, déployés sur le terrain. L'ordonnance ancienne des façades n'est pas connue ; les façades actuelles sont composées de briques recouvertes d'enduit blanc, laissées apparentes dans les angles et autour des fenêtres, tandis que les toits sont en ardoise. Rosa Bonheur confia en 1859 la rénovation du domaine et du château à l'architecte industriel Jules Saulnier, auteur du « moulin Saulnier » à Noisy-le-Sec. Il ajouta un vaste atelier au-dessus des communs, qui présente aujourd'hui cette belle façade animée par la polychromie des briques et des jeux de croisillons. Cette maison-atelier est la plus ancienne création résidentielle de Jules Saulnier, et la mieux conservée.

Inchangé depuis le décès de Rosa Bonheur, puis celui de son héritière Anna Kumpke en 1936, le château conserve encore aujourd'hui de nombreux effets personnels, quantité d'œuvres ainsi que tout le mobilier de Rosa Bonheur, dont un ensemble néo-gothique qui décore son extraordinaire atelier. De nombreuses folies peuplent le parc, dont certaines construites par Rosa Bonheur : pavillon Louis XVI, serre et verrière probablement sorties des ateliers Eiffel, écuries, un pas de tir destiné à entraîner les villageois pendant la guerre de 1870, et même des rails. L'artiste fit construire en 1898 un second atelier par l'architecte Alexandre Jacob, plus volumineux et plus lumineux que le premier, qui devait servir d'atelier commun à Anna Kumpke et elle-même.

Le château est ouvert au public toute l'année, organise des expositions et un festival de musique tous les étés. Un espace d'exposition et de consultation de documents précieux a été créé sous les combles. Le parc fait l'objet d'un important projet de restauration.

DOSSIER EX066264_EGLISE SAINT-NICOLAS DE NEAUPHLE-LE-VIEUX

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Eglise

Commune : Neauphle-le-Vieux

Département : 78

Datation : XII, XIII, XIV, XIXe siècle

Description synthétique : Eglise paroissiale

Identité du propriétaire : Commune de Neauphle-le-Vieux



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Elément phare de la ville de Neauphle-le-Vieux, l'abbaye éponyme connaît un bel essor au cours du Moyen-Age. Le roi Saint-Louis honora le monastère de sa visite le 9 mars 1266, Aliénor d'Aquitaine, reine d'Angleterre, y séjournait le 16 juillet 1289 et Philippe le Bel y demeura à plusieurs reprises en 1301. Au XIIIe siècle, l'abbaye jouissait d'une liste imposante de droits et possessions.

Vestige de ce site primitif, dont l'importance est reconnue à l'échelle régionale, l'église présente encore aujourd'hui, des éléments architecturaux majeurs de cette période : la croisée du transept surmontée par le clocher, les deux caves voûtées d'ogives. La salle ogivale servant de sacristie, construite dans le prolongement du transept, a été englobée depuis le XVIIIe siècle dans le bâtiment du presbytère. La nef abrite également des vitraux classés au titre des Monuments historiques réalisés dans la seconde moitié du XIXe siècle sur les dessins d'Ingres à la demande de la famille Gatteaux, alors propriétaire. Le bâtiment est en outre inséré dans un environnement naturel très bien préservé. La comparaison des plans anciens de l'abbaye avec une vue aérienne du village actuel permet de constater que Neauphle-le-Vieux est encore aujourd'hui entouré de terres agricoles et de fermes. La physionomie du site offre ainsi une image identitaire du paysage rural francilien alliant bâti ancien et patrimoine végétal. L'ensemble de ses caractéristiques, historiques et esthétiques, font de cette église un témoignage remarquable des grandes heures du monachisme en Île-de-France.

DOSSIER EX066230_EGLISE STELLA MATUTINA, SAINT-CLOUD

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Eglise

Commune : Saint-Cloud

Département : 92

Datation : XXe siècle (1965)

Description synthétique : Eglise paroissiale

Identité du propriétaire : Association diocésaine de Nanterre



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

L'église Stella Matutina date de 1965. Elle se situe dans le quartier de Montretout qui s'est développé dans les années 1950 sans lieu cultuel. En 1958, l'association diocésaine reçoit en bail du Conseil municipal un terrain pour élever l'édifice. Le projet très moderne des architectes Alain Bourbonnais et Thierry Bouts est retenu. La première pierre est posée en juin 1962. Le chantier dure 3 ans et l'église est bénie en avril 1965 par l'évêque de Versailles.

Le bâtiment se présente comme un polyèdre de bois posé sur neuf dés de béton enfouis de sept mètres dans le sol. La charpente en bois, composée de poutres en sapin de Norvège, a été réalisée par des Compagnons du Tour de France. La couverture est constituée de plaques de cuivre recouvrant les éléments de charpente formant une étoile à 5 branches. Le dessin de l'édifice, très complexe, laisse une large place aux verrières triangulaires qui illuminent la nef. Les vitraux occupent ainsi une surface de 423 mètres carrés. Les cartons ont été dessinés par Léon (dit Claude) Blanchet et leur réalisation est l'œuvre de différents ateliers d'Île-de-France.

L'ensemble, exceptionnel, tant pour ses qualités architectoniques et esthétiques que pour sa mise en œuvre audacieuse, a été distingué par le label Architecture Contemporaine Remarquable.

DOSSIER EX066238_CHÂTEAU DE LADOUCETTE, DRANCY

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Château de Ladoucette

Commune : Drancy

Département : 93

Datation : 1870-1871

Description synthétique : Demeure, parc, mausolée

Identité du propriétaire : Commune de Drancy



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La belle demeure connue sous l'appellation de "château de Ladoucette" est l'héritière de l'une des trois seigneuries qui composaient le territoire de Drancy, celle du "Grand Drancy". En 1553, Pierre 1er Séguier, président à mortier au parlement de Paris, y fait bâtir sur les ruines d'une ancienne maison forte un château. Il reste jusqu'au début du XVIII^e siècle la propriété des Séguier, illustre famille qui donne son blason à la ville et dont l'un des membres les plus connus est Pierre, duc de Villemor (1588-1672), garde des Sceaux sous le ministère du cardinal de Richelieu et chancelier de France.

Après la Révolution, le château passe de main en main avant d'être acquis en 1856 par Louis-Napoléon-Laëtitia-Charles de Ladoucette, baron d'Empire et filleul de Louis Napoléon, qui lui donne sa physionomie actuelle. Fortement endommagé lors de la guerre de 1870, il est reconstruit dans un style éclectique, convoquant à la fois les références au Grand Siècle (l'avant-corps central surmonté d'un fronton triangulaire) et au pittoresque (la façade postérieure formant "bow-window", coiffée d'un campanile-belvédère). L'édifice est entouré d'un parc au remarquable travail paysager, au sein duquel figurent de nombreux éléments d'intérêt : alignements d'arbres et perspectives, glacière, vestiges de la motte castrale primitive, mausolée de la baronne Ladoucette. Racheté par la commune en 2009, le château a été entièrement réhabilité et transformé en un centre culturel à la programmation diversifiée (expositions, ateliers, conférences...), qui sera bientôt enrichie par l'implantation d'une Micro-folie (musée numérique conçu en partenariat avec La Villette et le ministère de la Culture).

Dans une ville dont le centre a été largement reconstruit, ce lieu dynamique constitue l'un des rares témoignages du bourg historique de Drancy.

DOSSIER EX066266_ENSEMBLE DE TROIS MONUMENTS COMMEMORATIFS DE LA GUERRE DE 1870-1871, LE BOURGET

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Ensemble de trois monuments commémoratifs

Commune : Le Bourget

Département : 93

Datation : Après 1870-1871

Description synthétique : Monument aux morts, chapelle, ossuaire

Identité du propriétaire : Commune du Bourget



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Durant la guerre de 1870-1871, le territoire du Bourget, situé entre les fortifications de Paris et le fort d'Aubervilliers, sur l'une des voies stratégiques menant à la capitale (la route de Flandres, actuelle RN 2) fut le théâtre de deux affrontements décisifs entre les troupes françaises et prussiennes : la première (28-30 octobre 1870) puis la seconde bataille (21 décembre 1870) du Bourget, qui firent de nombreuses victimes dans les deux camps.

En mémoire de ces funestes événements, trois monuments furent construits en divers lieux de la commune. Le premier est une chapelle funéraire édifiée avec le produit de souscriptions privées, qui surmonte un ossuaire abritant les corps de 69 soldats français et 64 allemands. Décoré de couronnes de chêne et de laurier, de croix d'honneur, de trophées d'armes et de drapeaux, cet édifice se distingue surtout par les deux hauts-reliefs placés dans son caveau. Signés par les sculpteurs Choquart et Denis, ils représentent l'intérieur de la cour du 24, route de Flandres, où fut tué le commandant Barroche et la barricade défendue par le commandant Brasseur et ses hommes.

Le second monument est une pyramide érigée en l'honneur des victimes allemandes, dont les gardes-grenadiers du régiment de l'impératrice Elisabeth.

Enfin, le dernier est un monument orné d'une épée brisée, élevé à la mémoire des combattants de 1870 par l'architecte Marcel Deslignières.

Ces trois édicules sont référencés sur la base "A nos grands hommes" créée par le musée d'Orsay pour documenter tout le travail de statuaire public inventorié en France de la Renaissance à 1945. Dans une partie de la Seine-Saint-Denis très touchée par "l'Année terrible", ils sont le témoignage d'un conflit dont la mémoire se perd peu à peu, alors qu'il fut pourtant un moment majeur de l'histoire francilienne, comme l'a montré la récente exposition "Gloria Victis – l'Île-de-France assiégée" (Drancy, château Ladoucette).

DOSSIER EX066478_ROWING CLUB SOCIÉTÉ DES RÉGATES PARISIENNES, ILE-SAINT-DENIS

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination :	Rowing-Club de Saint-Ouen
Commune :	Saint-Ouen
Département :	93
Datation :	XXe siècle (1970)
Description synthétique :	Club House, hangar à bateaux, tank à ramer
Identité propriétaire :	du Commune de Saint-Ouen, bail emphytéotique à la Société des régates parisiennes.



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le Rowing-Club de Saint-Ouen est né en 1865 de la fusion de la Société des Régates Parisiennes et du Paris Rowing-Club, une date qui fait de lui le plus ancien club d'aviron d'Île-de-France. Alors installé à Courbevoie, il est exproprié en 1965 et s'installe à Saint-Ouen en 1970 par l'entremise du maire Fernand Lefort. Profitant du projet de complexe sportif en cours de construction sur la pointe de l'île Saint-Denis, au lieu-dit "Île des Vannes", le bâtiment dédié au Rowing-Club est construit par les architectes André Rodier et Fernand Dumarcher du côté du petit bras de la Seine, le long du quai. Il se décompose en deux parties. Sur la rue, un club-house de plan carré réparti sur trois niveaux reçoit les espaces d'accueil du public et des licenciés ainsi que les bureaux du club. Il donne également accès à un très vaste sous-sol dédié au garage d'une centaine de bateaux, doté d'un tank à ramer de huit places et d'une salle de gymnastique. Ce niveau s'ouvre sur une esplanade située en contre-bas de la rue aménagée pour la sortie des embarcations. Un système de portique à treuil destiné à la mise à l'eau des yoles complète cet ensemble.

Non pris en compte en 2007 lors de l'inscription au titre des monuments historiques de la grande nef et du bâtiment B du complexe de l'île de Vannes, les bâtiments du Rowing-Club sont pourtant dignes d'intérêt. Leur conception par les mêmes architectes que le site sportif, la structure en béton, l'organisation tripartite respectueuse de la topographie de l'île et l'ampleur du garage à bateaux participent de la singularité du site. La qualité architecturale du Rowing-Club est doublée de la conservation par le club d'objets anciens relatifs à son histoire (archives, trophées, etc.) et de quelques bateaux du début du XX^e siècle.

DOSSIER EX066228_EGLISE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION, ORMESSON-SUR-MARNE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Eglise Notre Dame de L'Assomption

Commune : Ormesson-sur-Marne

Département : 94

Datation : XVIIIe siècle (1764)

Description synthétique : Eglise

Identité du propriétaire : Commune d'Ormesson-sur-Marne



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

L'église Notre-Dame de l'Assomption et le château d'Ormesson composent un ensemble patrimonial cohérent et important construit au XVIIIème. En 1758, le domaine d'Amboise est érigé par Louis XV en marquisat d'Ormesson au profit de Marie François Lefèvre d'Ormesson. Le village change de nom et le nouveau marquis, pour célébrer cet événement, décide de faire édifier une nouvelle façade, au goût du jour, à l'arrière du château. Pour ce faire, il s'adresse à l'architecte Antoine Matthieu Le Carpentier (1709 – 1773) élève de Jacques V Gabriel et membre de l'Académie royale d'architecture.

En 1763, l'église du village nécessitant de nombreux travaux, le marquis d'Ormesson en profite pour ordonner sa démolition, ce qui lui permet d'agrandir l'avenue du château. C'est Le Carpentier, qui était intervenu sur le château, à qui revient la tâche d'édifier la nouvelle église sur le côté de l'entrée du parc du château. Édifiée également en pierre blanche, elle s'harmonise parfaitement avec la nouvelle façade du château. L'architecte s'attache aussi au décor intérieur de l'église d'une grande élégance avec entre autres, des médaillons dorés ornant la chaire et le banc d'œuvre représentant le baptême du Christ, le lavement des pieds et les disciples d'Emmaüs.

Deux siècles plus tard, l'église est devenue trop petite pour une population quarante fois plus nombreuse et en outre, elle est en très mauvais état au niveau de la toiture et des murs fissurés. La décision est donc prise de l'agrandir en 1967/1968 d'après les plans des architectes Arduin et Gendrot. L'église n'est pas classée mais du fait de la proximité du château (classé), la conservation des monuments historiques demande que la façade et le clocher d'origine soient préservés. La partie ancienne sert désormais de narthex tandis que les deux ailes ajoutées en retrait s'harmonisent très bien avec la façade de l'ancienne église.

L'église Notre Dame de L'Assomption a fait l'objet d'un dossier d'inventaire en 1984 (IA00028216). Et elle abrite onze œuvres protégés au titre des Monuments Historiques.

DOSSIER EX066226_Domaine du Château Conti, L'ISLE-ADAM

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Domaine du "château Conti"

Commune : L'Isle-Adam

Département : 95

Datation : XVII^e siècle (murs de soutènement) ;
1777-1783 (pavillon d'entrée) ; 1870
(demeure)

Description synthétique : Demeure, parc, pavillon de garde,
souterrains, murs de soutènement

Identité du propriétaire : Commune de l'Isle-Adam



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Dès le IX^e siècle, pour contrer les invasions vikings, la plus grande île de L'Isle-Adam, qui prendra plus tard le nom d'île du Prieuré, est dotée d'une motte féodale. Pièce maîtresse du système défensif du fleuve Oise et initialement érigée en bois, elle est à de nombreuses reprises reconstruite. C'est probablement Robert Le Pieux qui confie au seigneur Adam, apparenté à la famille capétienne, cette place-forte destinée à protéger les frontières ouest du royaume de France contre la poussée des Normands. Son successeur, Adam II de l'Isle, la remplace par un château fort en pierre, comme en atteste une charte de 1092. Sa famille, à l'origine du toponyme de la ville, conserve le domaine jusqu'en 1364, date à laquelle il est acheté par Pierre de Villiers, avant de devenir la propriété du connétable Anne de Montmorency en 1527. Ce dernier fait démolir l'ensemble des éléments de fortification (à l'exception de la grosse tour) afin de construire un château de style Renaissance. Les Bourbon-Condé héritent du fief, avant qu'il ne passe aux Conti. C'est sous leur égide qu'au XVIII^e siècle, le château prend une physionomie classique, avec un corps principal encadré de deux pavillons et des balustrades clôturant une cour surplombant l'Oise. À la Révolution, il est réquisitionné comme bien d'émigré puis vendu et démonté pierre à pierre en 1812.

L'actuel "château Conti" est donc une belle demeure en brique et pierre de style Louis XIII, élevée en 1857 pour Alphonse Ducamp. Reconstruite à l'identique après la guerre de 1870, elle a subi bien des vicissitudes avant d'être acquise par la commune de L'Isle-Adam en 2005, qui y engage un profond travail de réhabilitation. Elle accueille aujourd'hui divers services municipaux, dont ceux du Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq. Témoignage de la persistance à travers les siècles du phénomène de la villégiature, prisé des familles proches de la cour puis de la bourgeoisie, cet édifice vaut autant par son architecture éclectique soignée que par ses nombreux vestiges (murs de soutènement en bord de l'Oise du XVII^e siècle, important réseau de galeries souterraines daté du XVII^e-XVIII^e siècle cartographié et expertisé par l'INRAP, pavillon de conciergerie, blockaus de la Seconde Guerre) qui, à la manière d'un mille-feuilles, racontent toutes les étapes de l'urbanisation de ce site majeur du territoire adamois.

DOSSIER EX066233_PETIT PATRIMOINE HYDRAULIQUE, SAINT-PRIX

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Patrimoine hydraulique

Commune : Saint-Prix

Département : 95

Datation : XIII^e, 2e moitié XVIII^e, XIX^e siècle

Description synthétique : Puits, fontaine, borne-fontaine

:

Identité du propriétaire : Commune de Saint-Prix



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Certes modestes et vernaculaires, les quatre éléments constitutifs du patrimoine hydraulique de Saint-Prix témoignent chacun d'un pan de l'histoire de ce petit village. Jusqu'au XVe siècle, il s'appelait "Tour" et la paroisse avait pour patron Saint-Fiacre, moine irlandais, fondateur au VII^e siècle d'un monastère à Meaux. Ce toponyme disparut alors au profit de "Saint-Prix", nom d'un évêque de Clermont (mort en 674) dont les reliques avaient été offertes à l'église en 1278 par Jean, originaire du village, trésorier du Temple à Paris. Le renom de ce saint, réputé soulager "les personnes impotentes des bras et des jambes", entraîna le développement d'un important pèlerinage, particulièrement aux XVe et XVI^e siècles, périodes de grandes épidémies, qui se déroulait en juillet et sur lequel se construisit la prospérité de la commune.

La fontaine de Saint-Prix, attestée dès le XIII^e siècle, avec sa niche abritant une statue polychrome du saint, fermée par une voûte en ogive cantonnée de deux colonnes à chapiteaux sculptés, en était le lieu principal, puisque les pèlerins venaient s'y immerger pour soigner leurs handicaps.

Le puits dit du Prieuré noir serait, quant à lui, l'un des rares vestiges de cet établissement religieux fondé en 1085 par les seigneurs de Montmorency, dont dépendait alors la terre de Saint-Prix ; il était destiné à apporter de l'eau aux cultures en terrasses des moines.

La fontaine et le temple de l'Amour, quoique ne se trouvant plus à leur emplacement d'origine, constituent les vestiges de l'aménagement, durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, des jardins du château des Rubelles, détruit, mais dont le domaine occupait tout le bas de Saint-Prix.

Enfin, le souvenir de la fontaine de Saint-André, érigée en 1858 par M. de Saint-André, propriétaire du prieuré Blanc, se perpétue grâce à la présence d'une plaque signalant son emplacement et sa date de création, ainsi que par une borne en fonte venue la remplacer. Tous ces éléments, fortement identitaires pour la commune de Saint-Prix, racontent le cheminement de l'eau, sa symbolique à travers les siècles et ses différents usages, de sa valeur religieuse à sa fonction d'agrément.

DOSSIER EX066229_ PHARE AÉRONAUTIQUE ET PARC, SAINT-WITZ

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Phare aéronautique

Commune : Saint-Witz

Département : 95

Datation : XXe siècle

Description synthétique : Phare aéronautique

Identité du propriétaire : Commune de Saint-Witz



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le phare aéronautique de Saint-Witz fait partie des phares aéronautiques qui jalonnaient la route aérienne Paris - Bruxelles. Il a été construit après la création de la 1ere compagnie d'aviation commerciale « la Compagnie des Messageries Aériennes » qui, en 1919, reliait Paris à Bruxelles via Lille. À cette époque, les aviateurs volent à vue, sur des appareils où la radio en est à ses balbutiements. Ces phares aéronautiques dit de "jalonnement" furent installés dans les années 1920 et 1930 sur les principales routes aériennes au départ de Paris pour permettre le vol de nuit.

Afin de faciliter la tâche des pilotes, il fallut concevoir un système de tracé lumineux la nuit, sur terre, entre Bruxelles et Paris, c'est-à-dire un pointillé de repères espacés de 10 à 30 kilomètres pouvant être aperçu depuis l'avion. Le dernier repère avant Le Bourget était celui de Saint-Witz. La balise tournante de Saint-Witz fonctionnait sur demande car les avions n'étaient pas nombreux. Les éclats de luminosité correspondaient à la lettre W, pour Witz, en morse.

La lampe en néon d'une portée moyenne de 25 kilomètres située sur un pylône Forclum à 20m du sol, avec coordonnées 49°06 de latitude Nord et de 2°36 de longitude Est, arasant de son éclat la colline de Montmélian. Elle fonctionna jusqu'à la guerre de 1939 et fut stoppée pour des raisons de défense passive. Les troupes occupantes la remplacèrent vers 1942 par un feu fixe non tournant, commandé aussi sur demande, signalant ainsi l'approche du terrain du Bourget, devenu militaire, et ce jusqu'à la Libération. À la reprise des activités civiles aéronautiques après la guerre, un autre phare fut placé, mais celui-ci tomba en désuétude.

En raison des progrès de la navigation aérienne nocturne, ces phares ne sont plus utilisés après la Seconde Guerre mondiale. L'association "la mémoire de Bordeaux contrôle" (LMBC), partenaire mémoriel de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) a recensé 29 phares en France métropolitaine, dont 1, celui de Bassevelle 77, a été labellisé par la région en 2019.

DOSSIER EX066227_MAISON RACLET ET SON PARC, JOUY-LE-MOUTIER

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Maison et parc Raclet

Commune : Jouy-le-Moutier

Département : 95

Datation : Vers 1870

Description synthétique : Demeure, communs, fabrique de jardin, parc

Identité du propriétaire : Commune de Jouy-le-Moutier



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Dans une commune de Jouy-le-Moutier dont l'intégration à la ville nouvelle de Cergy-Pontoise a accéléré la transformation et l'urbanisation, la maison Raclet forme, au cœur du bourg ancien, en bas du coteau, un témoignage patrimonial à préserver.

Demeure de villégiature vraisemblablement édifiée vers 1870, elle est implantée sur une parcelle située entre la Grande Rue et l'Oise. Elle porte le nom de son acquéreur en 1919, Charles Raclet, négociant en toiles lourdes, qui a l'idée de racheter des stocks de toile à usage militaire pour les transformer en tentes et sacs de couchage. Avec l'avènement en 1936 des congés payés, le camping connaît un succès croissant et Raclet développe son activité, avant d'ouvrir une usine dans la Sarthe, à Mamers, au début des années 1960.

Bien que l'histoire du site reste à écrire, la maison, de style Second Empire, a conservé ses façades ornées de cartouches et de chutes, sa marquise et son escalier en fer à cheval. Elle s'élève au milieu d'un parc au remarquable travail paysager, avec son bassin central, ses allées ponctuées de statues, ses essences d'arbres diversifiées, son kiosque et ses aménagements en rocaille le long des berges, qui témoignent de la volonté d'y créer une promenade-belvédère sur le fleuve.

La ville a racheté l'ensemble en 1987 et souhaite l'ouvrir de manière pérenne, pour en faire un lieu d'exposition et de résidences artistiques.

DOSSIER EX066222_ ÉGLISE SAINT-PIERRE-SAINT-PAUL, SANNOIS

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul

Commune : Sannois

Département : 95

Datation : 1932-1937

Description synthétique : Eglise, ensemble de dix vitraux de Valentine Reyre



Identité du propriétaire : Commune de Sannois

INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Reconstruite entre 1932 et 1935 sur les vestiges d'une église plus ancienne, dont il est fait mention dès le XII^e siècle, l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Sannois abrite un véritable trésor : un ensemble de dix vitraux (cinq panneaux dans la chapelle-baptistère, quatre verrières et une rosace monumentale) commandé à l'artiste ermontoise Valentine Reyre (1889-1943) et réalisé avec la collaboration de la célèbre vitrailliste Marguerite Huré (qui travailla aux côtés des frères Perret, pour les vitraux de l'église Notre-Dame du Raincy ou ceux de l'église Saint-Joseph du Havre).

Formée à l'Académie de la Grande Chaumière dans les ateliers des peintres Lucien Simon et Georges Desvallières, qui l'incitent à développer un style dépouillé et expressif, Valentine Reyre, marquée par les drames de la Grande Guerre, créé dès 1916 l'Arche, un groupe d'artistes attachés à la renaissance de l'art chrétien. Elle participe aussi à la fondation en 1919 des Ateliers d'art sacré, avec Maurice Denis.

En 1924, elle s'installe à Ermont, dans le quartier de Cernay. C'est là qu'elle conçoit la fresque du chœur de la chapelle Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Montmagny (1926) ou encore les cartons des verrières de l'église Notre-Dame-des-Missions d'Epinay-sur-Seine (1931), deux édifices-manifestes de la modernité en Île-de-France. Elle concourt dans le même temps aux plus grands chantiers religieux de son époque, comme l'église du Saint-Esprit (Paris, 12e arr.) ou l'église de l'Immaculée-Conception d'Audincourt (Doubs).

L'œuvre de Valentine Reyre est aujourd'hui en pleine redécouverte et la richesse de son corpus francilien pourrait certainement donner lieu à la constitution d'un circuit régional mettant en valeur ses réalisations. De surcroît, la commande pour l'église de Sannois, exécutée en 1936-1937, est probablement la dernière de cette artiste engagée, qui en 1940 mit fin à sa carrière pour se consacrer à des œuvres sociales.

DOSSIER EX061327 – LE CHÂTEAU D'EAU DE BUTRY-SUR-OISE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination	Château d'eau
Commune :	Butry-sur-Oise – 10, rue de la Division-Leclerc
Département :	95
Datation :	Milieu du XIXe siècle
Description synthétique :	Château d'eau de style néo-classique équipé d'une pompe Salmson, construit pour alimenter la grande demeure appelée « château de Butry ».
Identité du propriétaire :	Particulier



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La famille Durand-Badeuil acquiert en 1845 un terrain d'1,4 hectares pour y faire construire une grande demeure bientôt appelée "Château de Butry", encore visible aujourd'hui depuis la rue de Parmain. Elle était alimentée par un château d'eau – dont la date de mise en service demeure incertaine – qui tirait l'eau d'un puits situé à sa base. Installée dans son parc mais désormais dissociée du « château », cette élégante « fabrique » de style néoclassique relève d'une typologie devenue rare en Île-de-France. Le soin accordé à son architecture n'est pas sans rappeler, à l'échelle d'une demeure privée, le corpus des « pompes à feu » parisiennes aujourd'hui disparues, construites à la fin du XVIIIe siècle pour puiser l'eau de la Seine.

Le château d'eau de Butry comprend, en rez-de-chaussée, une salle des pompes construite en pierre de taille avec chaînes d'angles saillantes, surmontée d'un tambour en briques et pierre à lits alternés. Ce dernier, desservi par un escalier métallique, supporte un réservoir cylindrique en tôles rivetées. La salle des pompes, couverte d'un dôme surbaissé, abrite encore une pompe « Emile Salmson » – ingénieur parisien installé au 49, rue de Flandre en 1890 et mort en 1917.

Culminant à 12 mètres de hauteur, le château d'eau de Butry, très tôt distingué parmi les éléments patrimoniaux de la commune, est visible depuis le sentier pédestre empruntant l'ancienne « petite ligne » ferroviaire de la vallée du Sausseron, au sein du Parc naturel régional du Vexin français.

DOSSIER EX067798 – EGLISE SAINT-SULPICE – SAGY

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination Eglise
Commune : Sagy
Département : 95
Datation : 1740
Description Eglise paroissiale
synthétique :

Identité du propriétaire : Commune de Sagy



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

L'église Saint-Sulpice de Sagy est l'édifice majeur de cette petite commune rurale, située dans la vallée de l'Aubette de Meulan, au cœur du Parc naturel régional du Vexin français.

Entièrement détruite par un incendie au XVIIIe siècle, elle est rebâtie en 1740 et inaugurée en 1741. Placée sous le vocable de Saint-Sulpice, et de taille modeste, elle est composée d'une nef unique, d'un chevet à pans coupés et d'un clocher-porche de plan carré. Elle se distingue par sa façade principale, à deux niveaux d'élévation, percée d'un oculus surmonté d'un fronton triangulaire, reposant sur des pilastres doubles à peine saillants. Avec l'église de Saint-Cyr-en-Arthies (inscrite au titre des Monuments historiques depuis 1947), dont elle est très proche, elle constitue ainsi une des seules églises du Vexin français de style néoclassique, homogène et bien préservée.

Edifiée en lisière de village, comme posée au milieu des champs, elle bénéficie d'une implantation exceptionnelle, dans un paysage resté quasi inchangé depuis sa construction. Elle a ainsi été immortalisée par de nombreux peintres à la fin du XIXe siècle, en raison de ce panorama unique.

Elle abrite de surcroît un mobilier de qualité, partiellement protégé MH au titre objets, dont une remarquable copie datée du XVIIIe siècle de la célèbre Descente de croix de Jean Jouvenet, peinte en 1697 pour l'autel principal de l'église des Capucines de la place Louis-Le-Grand, à Paris et aujourd'hui conservée au musée du Louvre.